

Dans 10 ans... L'ESS sera au cœur des nouvelles alliances de l'intérêt général pour faire face aux futures vulnérabilités

Juin 2024



— SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT —

GROUPE
vyv
Pour une santé
accessible à tous

Résumé : Les structures de l'ESS ont construit historiquement des droits et des protections pour répondre aux besoins sociaux émergents. Dans un contexte de changement climatique et de la nécessaire transition écologique juste, les défis environnementaux et sociaux à relever deviennent aujourd'hui majeurs. De nouvelles protections doivent être pensées et les capacités d'innovations sociales de l'ensemble des familles de l'ESS seront nécessaires pour construire demain, une société vivable mais surtout émancipatrice et heureuse, donc inventer de nouveaux droits pour davantage de justice.

Les mutuelles pourront contribuer à ces nouveaux combats. Après avoir contribué à préfigurer la sécurité sociale et à renforcer le droit à la protection de la santé, les mobilisations citoyennes, via le mutualisme, ouvrent des perspectives pour structurer de nouveaux domaines essentiels : elles apportent la construction de nouveaux droits, une organisation démocratique, la non-lucrativité et des modèles de solidarité.

L'ESS tire sa force de sa capacité à identifier et répondre aux besoins qui émergent à l'échelle des territoires. Penser la protection sociale du XXI^e siècle, c'est finalement analyser les nouveaux enjeux de solidarité et y apporter des solutions concrètes, soit par nos métiers, soit par la coopération des acteurs à l'échelle des territoires, soit par la création de nouvelles réponses.

Le mouvement mutualiste permet de sortir d'une simple analyse d'assurabilité des nouveaux enjeux sociaux pour, au contraire, envisager une réponse plus ambitieuse de *mise en solidarité des risques* et apporter, par la mobilisation de l'ensemble de ses métiers, des réponses collectives pour contribuer à un véritable droit à la santé.

Tendre vers le droit à la santé nécessite, à l'échelle territoriale, d'engager des coopérations entre acteurs et de nouer des alliances avec les services publics locaux pour faire face aux vulnérabilités existantes mais aussi pour construire les réponses face aux vulnérabilités qui apparaissent et qui se renforceront dans les dix prochaines années, notamment à cause de la dégradation de l'environnement.

Cette contribution ne cherche pas à être exhaustive sur la nature et l'identification des nouvelles vulnérabilités, qui peuvent être particulièrement diverses, mais plutôt à proposer des leviers et outils permettant de construire les « nouvelles alliances de l'intérêt général » de demain. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux menés au congrès d'ESS France de 2021.

D'ici 10 ans... Une approche territoriale de santé

Avoir une « approche territoriale de santé », c'est repenser la façon d'articuler les différents métiers mutualistes mais aussi (et l'apport de l'ESS sur ce point est fondamental) d'associer voire de construire les filières connexes (production de médicaments, réemploi du matériel médical, etc.) dans une dimension territoriale pour contribuer à un droit effectif à la santé tout en soutenant la durabilité des modèles (écologique, solidaire et soutenable économiquement).

Le modèle mutualiste a sans aucun doute une relation forte avec les territoires, que ce soit par l'histoire de son implantation, en métropole et dans les DROM, mais aussi par la dimension intrinsèque de proximité dans sa gouvernance. Les nombreux déserts médicaux et les inégalités territoriales de santé montrent le retard et le besoin croissant de repenser le parcours de santé à l'échelle territoriale et ainsi

de déployer les coopérations nécessaires à la compréhension des besoins de santé et au maillage des solutions de prise en charge.

Encart : Vers des territoires de pleine santé. C'est l'expérimentation que nous soutenons à Uzès, et menée par l'économiste Éloi Laurent, autour de la notion de territoire de pleine santé qui repositionne le citoyen, l'utilisateur, au cœur de la réflexion sur les besoins de santé et sur le déploiement des chaînes de solutions à engager, notamment dans le cadre des politiques publiques locales de santé.

Quelques propositions pour engager cette approche territoriale de santé :

- Le repositionnement des enjeux de démocratie en santé au niveau local, permettant de partir de l'analyse des besoins pour construire les politiques de santé publique (cf. encart).
- La coopération entre les différents acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics pour penser les parcours de prise en charge des besoins de santé à l'échelle d'un territoire, et identifier ainsi les manques et les solutions existantes.
- L'encouragement du modèle redistributif garanti par l'économie sociale et solidaire comme axe de développement des filières à fort enjeu social ou de solidarité, permettant d'éviter la captation de valeur par les modèles lucratifs sur des sujets comme la prise en charge de l'autonomie, la petite enfance, etc.
- L'intégration des enjeux de santé dans la construction et l'animation des filières stratégiques de développement de l'ESS comme l'alimentation, le vélo ou encore le réemploi solidaire.
- L'appui sur les statuts de l'ESS pour développer de nouveaux métiers dans la couverture de ces besoins dans les dix prochaines années : mutuelle alimentaire, ressourcerie de matériel médical, production de médicament en SCIC, etc.

D'ici 10 ans... S'engager pour accélérer les nouvelles alliances de l'intérêt général avec les collectivités territoriales

Parce que la crise sanitaire avait rappelé la place centrale des acteurs de l'ESS dans la couverture des derniers kilomètres de l'intérêt général, dès 2021 lors du dernier congrès d'ESS France nous appelions à construire les nouvelles alliances de l'intérêt général. Les leviers identifiés plaident pour une accélération du développement territorial de l'ESS en lien avec les services publics locaux.

- Mieux acculturer les agents des services publics locaux à l'ESS notamment en mobilisant les ressources de formation du CNFPT.
- Soutenir et valoriser les projets de sourcing des solutions ESS présentes sur le territoire, notamment à l'appui de la liste des entreprises de l'ESS tenue par les chambres régionales de l'ESS ou d'autres dispositifs de recensement.

- Faciliter la participation et le soutien économique des collectivités territoriales aux projets d'intérêt général via l'ouverture de la possibilité de prise de titres associatifs, la facilitation des appuis structurels, etc.
- Améliorer la co-construction des politiques publiques avec la société civile et ses modes d'organisation (associations, entreprises de l'ESS, etc.) en renforçant les dispositifs de participation citoyenne.
- Donner à l'ESS une place transversale et centrale dans les politiques publiques liées au développement économique territorial.
- Accompagner le développement de l'ingénierie de projets territoriaux de l'ESS.
- Étendre les procédures de marchés réservés à l'ESS vers de nouveaux secteurs d'activité.